



## Assemblée générale

Distr.  
LIMITÉE

A/C.2/50/L.21  
14 novembre 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquantième session  
DEUXIÈME COMMISSION  
Point 95 k) de l'ordre du jour

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COOPÉRATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE :  
ALIMENTATION ET DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DURABLE

Philippines\* : projet de résolution

Sommet mondial de l'alimentation

L'Assemblée générale,

Réaffirmant le droit inaliénable d'être libéré de la faim et de la malnutrition, énoncé dans la Déclaration universelle sur l'éradication de la faim et de la malnutrition<sup>1</sup>,

Considérant que, malgré les progrès accomplis en vue d'assurer l'approvisionnement alimentaire à l'échelle mondiale, 800 millions de personnes sont chroniquement sous-alimentées et environ 200 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent de carences protéino-énergétiques,

Convaincue qu'il est urgent de réaffirmer, au niveau politique le plus élevé, la volonté de supprimer la faim et la malnutrition et de réaliser la sécurité alimentaire pour tous, grâce à l'adoption de politiques et de plans d'action concertés aux niveaux mondial, régional et national,

Rappelant les contributions faites au consensus international par la Conférence mondiale de l'alimentation<sup>1</sup> en 1974, le Sommet mondial pour les

---

\* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui font partie du Groupe des 77, et de la Chine.

<sup>1</sup> Voir Rapport de la Conférence mondiale de l'alimentation, Rome, 5-16 novembre 1974 (publication des Nations Unies, numéro de vente : 75.II.A.31).

enfants<sup>2</sup> en 1990, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement<sup>3</sup> et la Conférence internationale sur la nutrition<sup>4</sup> en 1992, la Conférence internationale sur la population et le développement<sup>5</sup> en 1994 et le Sommet mondial pour le développement social<sup>6</sup> et la quatrième Conférence mondiale sur les femmes<sup>7</sup> en 1995, ainsi que les accords conclus ces dernières années à d'autres conférences et sommets internationaux,

1. Se félicite de la décision prise à sa vingt-huitième session par la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, tendant à convoquer un Sommet mondial de l'alimentation au niveau des chefs d'État ou de gouvernement, à Rome, du 13 au 17 novembre 1996;

2. Demande instamment aux gouvernements de se faire représenter au Sommet mondial de l'alimentation au niveau des chefs d'État ou de gouvernement et les invite à participer activement aux préparatifs du Sommet;

3. Invite tous les organismes des Nations Unies et autres organisations intergouvernementales intéressés, y compris les institutions financières internationales et régionales, ainsi que les organisations non gouvernementales et le secteur privé à coopérer activement aux préparatifs du Sommet avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture;

4. Invite aussi la communauté internationale à verser des contributions généreuses au Fonds fiduciaire spécial créé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture afin de faciliter la préparation et la tenue du Sommet mondial de l'alimentation et d'aider les représentants de pays en développement, en particulier de pays les moins avancés, à participer pleinement et efficacement aux réunions préparatoires du Sommet, qui se tiendront en janvier et en septembre 1996, et au Sommet lui-même;

---

<sup>2</sup> Voir Les enfants d'abord (New York, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, 1990).

<sup>3</sup> Voir Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992, vol. I, Résolutions adoptées par la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et rectificatifs).

<sup>4</sup> Voir Rapport final de la Conférence internationale sur la nutrition, Rome, 5-11 décembre 1992 (Rome, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 1993).

<sup>5</sup> Voir Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994 (A/CONF.171/13).

<sup>6</sup> Voir Rapport du Sommet mondial pour le développement social, Copenhague, 6-12 mars 1995 (A/CONF.166/9).

<sup>7</sup> Voir Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 4-15 septembre 1995 (A/CONF.177/20).

5. Invite en outre le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à lui soumettre à sa cinquante-deuxième session un rapport sur les résultats du Sommet, y compris sur les mesures à prendre pour y donner suite à tous les niveaux appropriés.

-----